

TABLE DE LA SÉCURITÉ

Séance du 18 janvier 2024

18h00 – Centre de quartier de Poussy - njob

SYNTHESE

2024- N° 001

Professionnels	:	Martin STAUB Paulo OLIVEIRA Michael LOUREIRO Didier GAULIN Fanny BARRAL Franck JAFFRE	Conseiller administratif Chef de service de la Police municipale Police municipale, Responsable des tables de la sécurité Ilotier vert Cheffe d'équipe des correspondants de nuit Chef d'équipe TSHM
Acteurs civils	:	Dominique MARTIN Patrick ARNOLDI Pauline LUGO Mélanie CAMISULI François ROD Marie-Thérèse KLOUG Meinrad KLOUG Sylvain BAUM Eden TILMAN L. Masoner Fieber Nathalie VELASCO Romuald HAUSSER Daniel NOEL Sonya GRAF Jocelyne ZINGER	Association de défense des propriétaires de la zone « Montfleury » et « Crotte-au-Loup » Association des intérêts de Vernier-Village Association des parents d'élèves de Vernier-Village Association des parents d'élèves de Vernier-Village Club des aînés Vernier-Village Club des aînés Vernier-Village Ecole Vernier-Village Ecole allemande Ecole allemande Maison de quartier de Vernier-Village « Le Quart'ile » Maison de quartier de Vernier-Village « Le Quart'ile » Habitant Habitante Association des intérêts de Vernier-Village
Procès-verbaliste	:	Nathalie JOBE	Assistante administrative du service de la Police municipale

Introduction

La table de la sécurité se veut être une rencontre entre les acteurs civils et professionnels de la sécurité et du social durant laquelle les intervenants partagent les problématiques vécues et différents constats sur le terrain. Le but est de faire par des expériences de chacun afin de trouver des solutions pérennes. L'impact espéré est d'améliorer la sécurité

Explications du diagnostic local de sécurité (DLS)

Le diagnostic local de sécurité (DLS) présente les tendances ainsi que la demande sociale en matière de sécurité publique dans le canton de Genève. Il permet de mesurer le niveau et l'évolution dans le temps

de la criminalité, d'identifier les problèmes de tranquillité et d'ordre publics, d'évaluer le sentiment de sécurité de la population et de proposer des pistes d'amélioration.

Pour ce faire, un sondage représentatif est effectué au niveau local, permettant également d'analyser les inégalités sociales.

Pour Vernier-Village, il laisse apparaître par ses indicateurs de sécurité, une baisse de 23% de la petite et moyenne criminalité.

Lien pour le DLS : <https://www.ge.ch/document/33225/annexe/0>

Diagnostic partagé

- La transformation de la rue du Village en sens unique s'est avérée bénéfique, avec une réduction du trafic motorisé, améliorant ainsi la sécurité des enfants.
- A la suite de l'incendie de l'école des Ranches la présence de la Police municipale ainsi que des correspondants de nuit a été renforcée. Les auteurs du délit ont été identifiés et interpellés. L'affaire est entre les mains de la justice et suit son cours. Il y a eu un énorme élan de solidarité de la part de l'école Allemande, des partenaires et des habitants.
- Une bagarre impliquant des regroupements de jeunes s'est produite à Vernier-Village. Elle concerne des jeunes venant d'autres quartiers et non de Vernier-Village. La FASE travaille en étroite collaboration avec la Police cantonale et la Police municipale, car ces rassemblements impliquent des jeunes âgés de 12 à 17 ans. C'est un phénomène actuel véhiculé par des réseaux sociaux rapides, conduisant à des rassemblements massifs pour des confrontations, mais cela reste principalement dans le but de faire sensation. Malgré tout, il persiste une crainte de débordement. Une vigilance constante est maintenue face à cette situation. De la prévention a été faite auprès de certains jeunes afin qu'ils la prodiguent à d'autres dans le but de limiter ces événements.
- Il est demandé si la Police municipale peut informer la population de chaque quartier des événements spécifiques qui ont lieu autour de chez eux.

Elément de réponse :

Cette question doit être travaillée collectivement lors d'une rencontre.

- Il est proposé de mettre en place une vidéosurveillance dans certains endroits sensibles, tels que les préaux d'écoles et les déchetteries, afin de réduire les nuisances et les incivilités. Un agent pourra en tout temps faire intervenir les services concernés.

Elément de réponse :

Il s'agit de la vidéoprotection, où une personne surveille six écrans simultanément. Cependant, cela se traduit par une diminution du personnel sur le terrain. Dans certains cas cela peut déplacer le problème plus loin. Elle peut être mise à des emplacements pour autant que l'on sache précisément ce que l'on recherche.

En ce moment une discussion est en cours pour mettre une caméra à la déchetterie située à la route de Peney. Il est à noter qu'il s'agit d'un cas très particulier, car il y a du passage et on sait exactement ce que l'on recherche.

Chemin de Poussy / Chemin des Myosotis

- Au niveau des accès des garages, des jeunes se réunissent pour fumer et perturbent la tranquillité publique, avant de se diriger vers la Coop. Leur présence est régulièrement observée, notamment entre 21h et 23h. Il a été demandé de sensibiliser ces jeunes.

Ecole allemande :

- Des groupes de jeunes fréquentent la zone aux abords des tables de ping-pong, notamment en soirée, ce qui peut perturber les voisins. Des déchets s'accumulent pendant le week-end. Une demande a été formulée à ces personnes pour qu'elles évitent de fumer dans l'enceinte de l'école. De plus, leur présence crée un sentiment d'insécurité. Certains franchissent également une barrière de 4 mètres qui clôture le terrain de football, ce qui est très dangereux.

Rue du Village :

- Les conteneurs sont souvent laissés le long de la route. Il serait adéquat de les entreposer dans un endroit plus approprié après le ramassage, plutôt que de les laisser au bord de la chaussée.

Parc Chauvet-Lullin :

- La présence de chiens non tenus en laisse dans le parc Chauvet Lullin pose un réel problème, car cela peut être intimidant voire dangereux pour les enfants, qui peuvent parfois être poursuivis par les chiens. De plus, lorsqu'on fait une remarque au propriétaire du chien, on se heurte souvent à une réaction hostile. Les déjections canines y sont trop nombreuses. Il faudrait mettre en place une signalisation interdisant la présence de chiens dans le parc ou bien de créer un parc à chiens près de la déchetterie.

Parking stade de Vernier :

- Pendant les heures d'utilisation des stades, il est régulièrement observé que certains véhicules sont stationnés par des individus qui ne fréquentent pas les lieux, restreignant ainsi les possibilités de stationnement pour les usagers légitimes. Il est souvent compliqué de contacter la police municipale dans ces circonstances, et celle-ci rencontre des difficultés à intervenir dans de tels cas.

Route de Peney :

- La problématique de la gestion des déchets à l'écopoint situé sur la route de Peney angle Via de Coisson est soulevée, avec de nombreuses plaintes concernant leur accumulation. Une réflexion est nécessaire afin de trouver des solutions et éviter ces situations.
- La circulation des services d'urgence pendant les heures de pointe est critique. Afin d'être pris en charge plus rapidement, un patient a dû être amené à un arrêt de bus car l'ambulance a dû emprunter la route de Montfleury en raison des embouteillages sur la route de Peney. Parfois, les véhicules d'urgence se retrouvent également bloqués par des bus ou des camions à ordures. Si un incendie se déclarait dans un immeuble au chemin de Mouille-Galand pendant les heures de pointe, les pompiers n'auraient pas les moyens d'intervenir efficacement, car l'accès à cet immeuble est uniquement possible par la route de Peney.
- Sur la route de Peney, il y avait un passage piéton équipé d'un feu qui permettait aux piétons de traverser en toute sécurité, mais le feu a été retiré. Dès lors, les automobilistes ne s'arrêtent plus ce qui est dangereux. De plus, il faut traverser la piste cyclable avant d'atteindre la route, et les cyclistes ne s'arrêtent pas non plus, ce qui est particulièrement dangereux pour les enfants. Il serait nécessaire

de mettre en place des mesures pour assurer leur sécurité. Le manque de contrôle et de répression envers les cyclistes contribue à aggraver la situation. Des actions doivent être prises pour sécuriser tous les arrêts de bus où les passagers débouchent sur la piste cyclable, car les cyclistes ne sont pas suffisamment vigilants à cet égard.

Chemin de Crotte-au-Loup / Chemin de Mouille-Galand :

- Les habitants ont mis en place un système d'alerte via WhatsApp pour informer le voisinage de situations particulières, telles que la présence de personnes suspectes rôdant autour des maisons. Ce système est efficace, les incidents sont dénoncés soit sur le site internet dédié, soit sur le groupe de messagerie. Cependant, un problème se présente : comme il ne s'agit pas toujours d'une urgence immédiate, les habitants préfèrent contacter en premier lieu la police municipale. L'exposant propose d'envisager la redirection des appels vers la police cantonale lorsque la police municipale n'est pas accessible.

Escalier situé entre la route de Meyrin et la route de Pré-Bois :

- L'extinction de l'éclairage public a eu un impact négatif, comme en témoigne le cas d'une personne blessée après une chute dans un escalier dont les dernières marches n'étaient pas éclairées. L'exposant suggère d'envisager la possibilité de maintenir des lumières à des endroits spécifiques, notamment là où les structures pourraient représenter un danger la nuit.

Maison de quartier le Quart'île :

- Récemment, la maison de quartier a instauré un accueil libre tous les soirs, permettant aux enfants dès l'âge de 6 ans de s'y rendre seuls. La problématique évoquée est relative au trajet depuis les écoles jusqu'à la maison de quartier, particulièrement dangereux du fait que les enfants doivent traverser la route de Peney. Le passage sous-voie pourrait être emprunté mais il est souvent perçu comme peu sécurisé, ce qui dissuade les enfants de l'emprunter. Cette situation constitue un frein pour les parents qui hésitent à laisser leurs enfants partir seuls jusqu'à la maison de quartier. Il est suggéré par l'un des exposants de réaménager le passage sous-voie.
- En dehors des heures d'ouverture, le parc de la maison de quartier est fermé à clé. Cependant, certains jeunes adultes viennent le soir et s'installent sous le couvert. Jusqu'à présent, ils ont été respectueux en termes de bruit et de gestion des déchets. Tant que cette situation perdure il n'y a pas de souci. Il est demandé si une sécurité privée est mandatée pour effectuer des rondes dans les alentours de la maison de quartier.

Perspectives des actions

Conformément au diagnostic partagé, il a été relevé qu'un îlotier de la police municipale prendra en charge certains doléances singulières. Les participants de la table de la sécurité se réuniront durant l'année pour travailler en sous-groupe sur les difficultés suivantes :

- Lutte contre les incivilités liées aux e-bike et e-trottinettes ;
- Itinéraires piétons à proximité de la route de Peney ;
- Gestion des déchets ;
- Incivilités détenteurs de chiens.

Les dates seront proposées aux participants ultérieurement.

A noter que si d'autres problématiques doivent survenir, il faudra le faire savoir en contactant les services adéquats :

Correspondants de nuit : 7/7 de 18h à 02h au 0800 1219 20 – adresse de messagerie : nuit@vernier.ch

Police cantonale : 117

Police municipale : du lundi au vendredi de 7h à 23h et le samedi de 13h à 23h au 022 306 06 55 –
adresse de messagerie : spm@vernier.ch